Ville de Revel

Objet

Dans le cadre de la préparation des attractions qui seront proposées par la municipalité à la population pour l'année 2024, il est fait appel à candidature pour l'accueil de 3 cirques ou autres spectacles auprès des organisateurs de spectacles dans l'année 2024.

Périodes envisagées

- Semaine n° 7 et 8
- Semaine N° 15 et 16
- Semaine n° 43 et 44

Dossier à remettre par les candidats

Le dossier comprendra en particulier :

- une note synthétique décrivant le spectacle et mentionnant le nom du responsable ;
- les besoins spécifiques attendus (emprise nécessaire, raccordement…) ;
- tout document permettant de mettre en valeur la candidature.

Documents à produire par les candidats retenus

En fonction des situations, il sera demandé au moins :

- la licence d'entrepreneur de spectacle attribuée par la DRAC ;
- l'extrait de l'inscription au registre du commerce ;
- l'assurance responsabilité civile multirisques ;
- le cas échéant, le certificat de capacité pour l'entretien et la présentation au public d'animaux vivants non domestiques délivré par le ministère de l'Environnement.
- la fiche technique du chapiteau et l'attestation de conformité le moment venu.

Critères de choix

Seront notamment examinés :

- les aspects qualitatifs et environnementaux ;
- les mesures de sécurité mise en œuvre ;
- le bien-être animal le cas échéant.

Date limite de réception des candidatures

11 janvier 2024

Contact / renseignements

Service occupation du domaine public

Téléphone : 05 62 18 71 49
Mail : regie@mairie-revel.fr